

# Villers

# Franqueux



Depuis mon dernier édito, nous avons désormais appris à vivre avec le virus de la COVID19 et ses nombreux variants. Nous avons repris nos habitudes, même s'il n'en reste pas moins que nous devons rester vigilants pour protéger nos anciens et les plus fragiles. Cette pandémie a provoqué de profonds bouleversements dans nos modes de vie.

Dans ce nouveau contexte, impacté par la crise énergétique liée au conflit russo-ukrainien et le retour de l'inflation, nos repères sont complètement perturbés. Quelle énergie pour me chauffer ? pour me déplacer ? Quelles sources d'économies d'énergie dans cette période de renchérissement des prix du pétrole, du gaz, de l'électricité ? La réponse à ces questions est bien difficile dans cette situation de dépendance énergétique.

Dans le cadre de l'appel à la sobriété énergétique, la commune y a depuis longtemps contribué par l'extinction de l'éclairage public la nuit. Très attaché aux traditions, nous avons, comme d'habitude, paré notre village de ses habits de lumière pour les fêtes de fin d'année, tout en réduisant les illuminations de la place et la mairie.

Le 14 janvier prochain, nous réunirons, à nouveau, nos aînés, autour d'un repas. Ce moment très attendu de rencontres et d'échanges, avait été suspendu depuis deux ans en raison des restrictions sanitaires. C'est avec impatience que nous les attendons pour ce rendez-vous.

L'année 2022 a été riche en réalisations. Deux chantiers d'importance ont démarré en janvier.

Le premier concernait des travaux de voiries rue d'Adam, de compétence communautaire, comprenant le renforcement de la canalisation d'eau potable, l'enfouissement des réseaux suivi de la structure de chaussée, pose de caniveaux et couche de roulement en enrobés. Les travaux se sont achevés par la mise en place de l'éclairage public jusqu'alors inexistant.

Parallèlement, nous avons démarré les travaux de réaménagement de l'ancienne gare. Le budget consenti à ce projet est important mais il permet de louer un logement quasi « neuf ». Les travaux comprennent l'aménagement intérieur : isolation mur et plafond, cloisons pour création de chambres, plomberie, carrelage, menuiseries intérieures, électricité avec changement des radiateurs pour des modèles plus performants et peintures. A l'extérieur, la toiture a été refaite, les façades ravalées et une terrasse créée. Nous nous sommes efforcés de préserver au maximum l'aspect extérieur de la gare (avec conservation des plaques émaillées « Villers- Franqueux ») afin de garder une trace de l'existence du Chemin de Fer de la Banlieue Rémoise (CBR) sillonnant nos villages depuis Reims. Vous trouverez au centre de ce bulletin un complément détachable sur 4 pages relatant l'histoire du CBR et de la gare.

En juin/juillet, les travaux du lavoir ont démarré rue de la Couronne, avec réfection des bassins à l'identique sur la base de fondations saines (afin de solutionner les problèmes de fuite), de l'accès pavé et l'aménagement paysager.

La procédure du PLU s'est poursuivie afin que le dossier d'arrêt puisse être présenté en conseil communautaire au mois de septembre l'an dernier. L'enquête publique va démarrer en janvier pour une durée d'un mois. En tenant compte des derniers délais administratifs, le PLU pourrait définitivement être adopté en juin prochain. Ce document devrait nous préserver des futures évolutions en cours s'agissant du schéma de cohérence territoriale de la région de Reims (SCOT2R) et du Plan Local d'Urbanisme à l'échelle communautaire qui devrait suivre.

Une réflexion pour la création d'un nouveau site internet communal est déjà bien engagée. Il devrait voir le jour en 2023.

La réfection de la toiture de l'église est programmée au deuxième semestre de cette année. Dossier pour lequel nous avons déjà commencé à travailler le plan de financement. Une dotation de 20.000 € a été obtenue auprès de la communauté urbaine du Grand Reims. Notre objectif est de maximiser les différentes sources de financement. En complément, une souscription par le biais de la Fondation du Patrimoine sera ouverte. Vous serez informés des modalités à la mise en place.

Enfin, je ne pouvais pas terminer ces propos, sans vous informer du départ en retraite, fin janvier 2023, de notre secrétaire de mairie pour lequel un recrutement est toujours en cours à l'heure où j'écris ces lignes.

A l'aube de cette nouvelle année, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter tous nos vœux de santé, bonheur et prospérité.

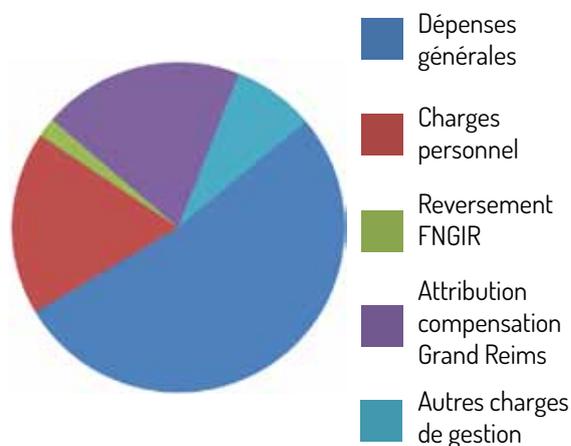
Eric MALTOT

Édito du Maire	02
Budget 2022	03
P.L.U.	04
Fleurissement	04
Réalisations 2022	05-06
A venir	07
Relais Petite Enfance	07
Ca c'est passé dans notre commune en 2022	08-11
Nouveaux habitants	12
État civil	12
Infos utiles	12
Supplément détachable en pages centrales: Histoire de la gare	I à IV

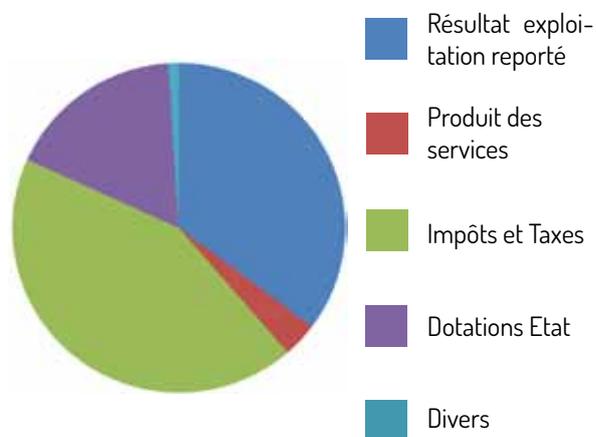
## Section de fonctionnement :

Les dépenses et recettes prévisionnelles sont équilibrées pour un montant de 320 132 €.

### Dépenses



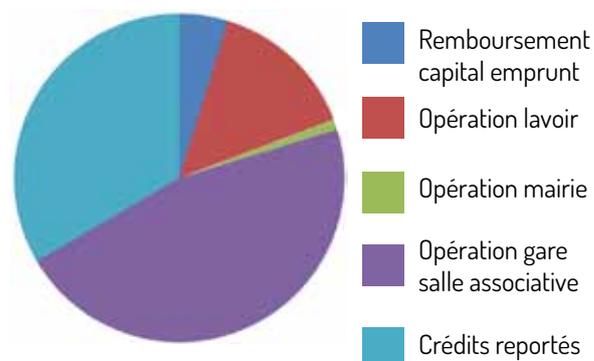
### Recettes



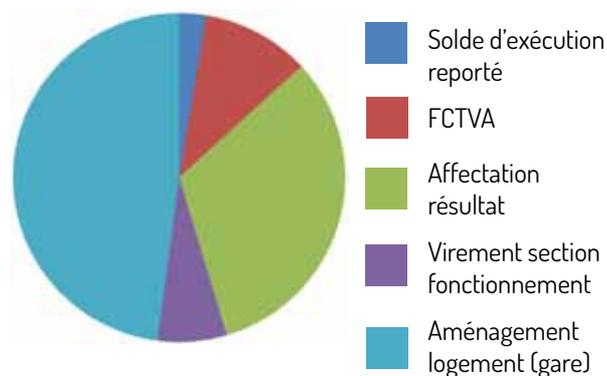
## Section d'investissement :

Les dépenses et recettes sont équilibrées pour un montant de 196 850 € (y compris les crédits reportés 2021)

### Dépenses



### Recettes



## Plan Local d'Urbanisme

Après avis de la commune en conseil municipal au mois de juillet 2022, le projet d'élaboration du PLU a été arrêté par un vote au conseil de la communauté urbaine du Grand Reims le 28/09/2022.

Le dossier d'arrêt de projet a été notifié en octobre aux personnes publiques associées (Etat, chambre d'agriculture, INAO, autorité environnementale,...). Elles ont 3 mois pour formuler un avis.

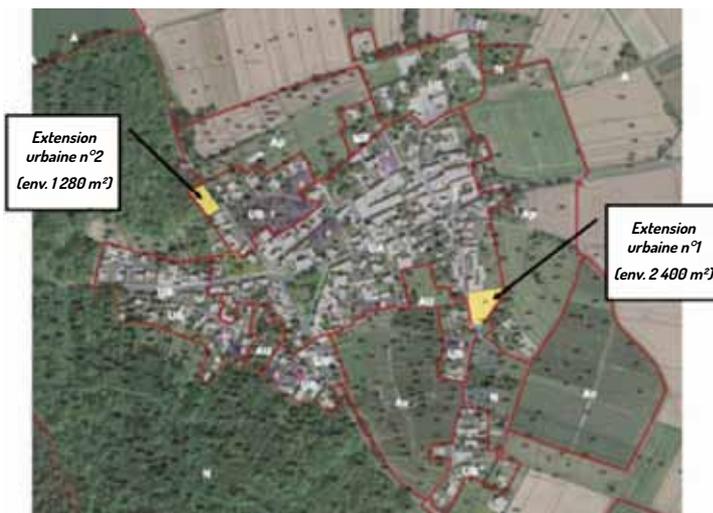
**L'enquête publique se déroulera du 23 janvier 2023 (17h00) au 22 février 2023 (19h00).**

**La commissaire enquêtrice assurera 3 permanences:**

**le 23 janvier 2023 de 17h00 à 19h00,**

**le 04 février 2023 de 10h00 à 12h00**

**le 22 février 2023 de 17h00 à 19h00.**



Pendant la période d'enquête publique, le dossier d'abrogation de la carte communale et d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme seront consultables en version papier et en version dématérialisée pendant les horaires d'ouverture au public de la mairie.

Après enquête publique et si nécessaire, le dossier de PLU pourra être modifié de façon non substantielle pour prendre en compte les remarques des personnes publiques associées et celles issues de l'enquête publique.

Le conseil municipal devra émettre un avis sur le dossier d'approbation.

**Le conseil communautaire pourrait approuver le PLU en juin 2023.**



## Fleurissement

Comme chaque année, nous remercions notre employé communal pour le travail qu'il apporte au village, et surtout dans le contexte d'une saison difficile due aux conditions climatiques. Nous pensons avoir fait pour le mieux. Par contre, comme tous les ans, nous sollicitons la participation de bénévoles pour aider à l'embellissement de notre village.

C'est aussi une occasion de se retrouver en petit groupe même une heure et de passer un bon moment. Vous êtes les bienvenus.

**Un rappel à tous les propriétaires de chien :**

*Les déjections de vos petits compagnons doivent être ramassées pour le confort de tous les villageois, le conseil vous en remercie par avance.*



# 1

## La fibre est enfin arrivée!

La fibre est enfin arrivée dans notre commune le **25 avril 2022**.



Le réseau fibre Losange accueille 12 fournisseurs d'accès internet dédiés au grand public et 44 dédiés aux professionnels. Aucun opérateur n'a le monopole et le raccordement est gratuit. La fibre est posée en parallèle du fil téléphonique.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet : [www.losange-fibre.fr](http://www.losange-fibre.fr)

# 2

## Voirie rue d'ADAM

En concertation avec la communauté urbaine du Grand Reims, compétente en matière de voiries communales, il a été programmé des travaux de réfection de la rue d'Adam.

**Ces travaux ont débuté en janvier et ont duré environ 4 mois.**

Ils consistaient en la réfection de la structure de chaussée (quasi inexistante) avec pose de caniveaux et couche d'enrobé. Préalablement à ces travaux, la conduite d'eau potable a été changée et renforcée. Les réseaux dits »secs » ont été enfouis. Suite à ces travaux, la rue d'Adam est désormais pourvu de l'éclairage public.

Les travaux de voiries ont été réalisés par **l'entreprise CTP** pour un montant de **103 000 € TTC**. L'enfouissement et l'éclairage ont quant à eux coûté **18 250 € TTC**.



# 3

## Réfection du lavoir rue de la Couronne

La petite histoire de notre lavoir rue de la Couronne patrimoine de notre village

La construction date de 1920 par Monsieur Rivet, après être allé en premier lieu reconnaître le point d'eau de Villers-franqueux, avec le superbe décor des bois, en présence de Monsieur le Maire Emile Maltot et de l'instituteur Monsieur Franquet.

Ces dernières années, le lavoir présentait des problèmes d'étanchéité, suite à une importante dégradation. La solution retenue par le conseil municipal consistait en la démolition des bassins, permettant ainsi de reconstruire sur des fondations saines. Le conseil municipal a décidé de faire les travaux très importants sur les bassins ainsi que l'accès en pavé et l'aménagement paysager.



Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise de **Maçonnerie générale Lequeux & fils**, pour la somme de **27 884 € TTC** avec une **subvention de 4 647 €** du Conseil Départemental de la Marne.

Bonne promenade dans ce cadre verdoyant.

## Réaménagement de l'ancienne gare

Comme nous vous l'avions annoncé lors du précédent bulletin municipal, l'ancienne salle associative a été transformée en logement comprenant deux chambres. Les travaux ont commencé en janvier et se sont terminés mi-septembre pour un coût final de **128 262 € TTC**. Plusieurs entreprises sont intervenues :

- L'entreprise **LANDRIEUX** pour la démolition et le gros œuvre
- L'entreprise **SRK La Serrurerie Rémoise** pour les menuiseries extérieures
- L'entreprise **Daniel PALA** pour les menuiseries intérieures bois et la toiture
- L'entreprise **JD Menuiseries** pour les doublages et les cloisons
- L'entreprise **Carlos SORIANO** pour les carrelages et les faïences
- L'entreprise **DEBROUWER** pour la plomberie et les sanitaires
- L'entreprise **Pascal PICCOLI** pour l'électricité
- L'entreprise **DUFOR TASSEL** pour la peinture
- L'entreprise **2FSR** pour le ravalement de façades

*Le logement est loué depuis le 1er octobre pour un loyer mensuel de 850 € hors charges.*

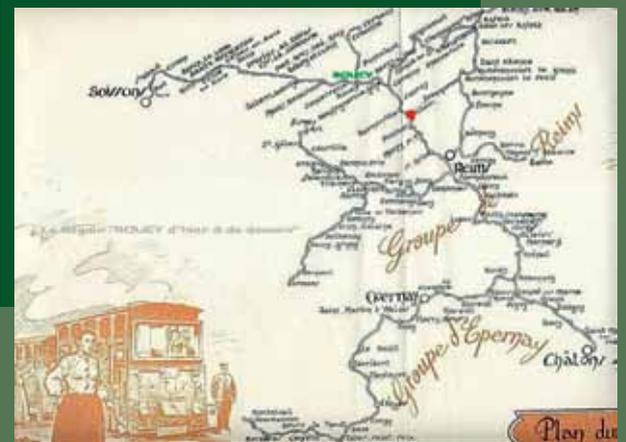


# 4

# Ancienne gare

C'est en 1882 que le Conseil Général de la Marne décide d'étudier le développement d'un réseau local de chemin de fer.

Ce projet d'un réseau ferré d'intérêt local abouti le 5 mai 1894, malgré une pétition des habitants de La Neuville et du faubourg de Laon, et le refus de versement de subvention de la commune de Villers-Franqueux (15 000 anciens Francs). Ce refus compromet fortement le projet mais heureusement une solution provisoire est trouvée à condition que le train ne s'arrête pas dans le village. Le conseil municipal de Villers franqueux statuera finalement pour le versement de la subvention en fin d'année. La Compagnie de chemin de fer de la Banlieue de Reims (C.B.R.) est créée, à l'instigation du Baron Empain.



## Voie métrique et C.B.R.

Le C.B.R. est un réseau secondaire de chemins de fer à voie métrique ou voie étroite, c'est à dire, des voies ferrées dont l'écartement des rails est inférieur à 1,435 mètre (4 pieds 8 pouces et demi), qui est le standard de la voie dite « normale »

Il est l'unique moyen de transport des marchandises et de voyageurs, longeant nos routes ou serpentant au milieu des vignes et traversant nos villages. Les courbes sont serrées et les pentes raides. Un simple endroit plat suffit à établir la gare. Les bâtiments suivent le même modèle d'architecture très simple, on les voit encore de nos jours comme dans notre village où notre ancienne gare porte toujours fièrement sa plaque.



## Les lignes du C.B.R.

La première ligne du C.B.R. entre Reims et Ludes, est ouverte en mars 1896, celle desservant Villers Franqueux ouvre le 14 avril 1897 et relie Reims à Cormicy sur une distance de 21 Km sous l'appellation officielle de « tramway » à traction mécanique. Il faut 1h15 pour aller de Cormicy à Reims-Promenades.

### Les gares

- Reims
- Reims Jacquart
- Reims promenade
- Reims pont de Saint-Brice
- Saint-Brice-Courcelles
- Les Marais
- Merfy
- Pouillon
- Villers-Franqueux
- Hermonville
- Cauroy-lès-Hermonville
- Cormicy



## Architecture des gares du C.B.R.

Le C.B.R. développe sa propre architecture pour ses gares avec 4 types de bâtiment.

Type 1 : Long. : 10 m. Larg. : 5,80 m. sur 2 niveaux avec un toit à 2 pentes.

Aménagement

Rez-de-chaussée : salle d'attente, bureau, salle-magasin pour les marchandises (pas de halle accolée comme sur les CFD), porte de la salle-magasin sur le pignon.

Étage : Accès par escalier extérieur sur la façade opposée aux voies. Disposition peu pratique de nos jours, ce côté est le plus souvent transformé, avec une extension du logement.

Cuisine, salle à manger, 2 chambres.

Type 2 : identique au type 1 mais seulement 8 m de long.

Type 3 : identique au type 2 mais un toit à 4 pentes

Type 4 : seulement un rez de chaussée avec logement.

Les gares du C.B.R. sont construites avec des murs en pierre, recouverts de crépis, avec des chaînages et des encadrements de portes et fenêtres en briques, les volets et les portes sont peints en marron, ou en vert. Côté voie, le bâtiment à étage comporte le plus souvent un large auvent.

exemple modèle gare  
type 1B



## Notre gare en 1900



## Les gares et la Première Guerre mondiale

Le réseau C.B.R. a un rôle très important pendant la Première Guerre mondiale, et subit de nombreuses destructions. L'armée utilise certaines lignes du réseau C.B.R. comme voies ferrées des réseaux de l'artillerie au front. Elles servent au transport des blessés et du matériel militaire mais également pour le ravitaillement des troupes. En reconnaissance des services rendus, le réseau du C.B.R. reçoit la croix de guerre.

Au 31 mars 1919, seulement 45 km de voies sont en service, pour atteindre 468 km au 31 décembre 1919 et 526 km fin mars 1920. La direction de C.B.R. demande le 27 juin 1919, la restitution des voies à l'armée. Le 20 septembre 1920, le ministère de la guerre « abandonne gratuitement les infrastructures et supporte les charges d'occupation jusqu'à la fin des hostilités. Le réseau acquéreur supporte à son tour, les charges d'occupation des terrains à partir du 12 novembre 1918 et les dépenses d'acquisitions s'il y a lieu.

Par un décret du 26 mars 1927, le C.B.R est rachetée et son réseau affermé à la Société Générale des Transports Départementaux qui est une société de transport routier. Progressivement, les dessertes ferroviaires sont abandonnées au profit du transport routier.

Le 08 janvier 1933, la ligne desservant notre village est fermée aux voyageurs puis aux marchandises le 31 décembre 1933.



## 1934 - 2001

Après la fin du C.B.R, notre gare devient un bâtiment communal qui va servir de logement pour le garde champêtre puis le cantonnier jusqu'à la fin des années 90.



## 2005 - Inauguration de la salle associative

Sous le mandat de Mme Madeleine Le Drogo est planifiée la transformation de l'ancienne gare en salle associative. L'architecte Alain Motto est choisi pour superviser les travaux. L'appel d'offres est lancé en juillet 2003. Les travaux débutent en novembre 2003 et la réception des locaux a lieu le 28 janvier 2005. Cette nouvelle salle va également servir de salle de restauration pour nos chers petits de l'école maternelle jusqu'à sa fermeture en juillet 2017.



## 2022 - Réaménagement de l'ancienne gare en logement

Lors du conseil municipal du 14 septembre 2017, une réflexion sur l'utilisation des surfaces restituées à la mairie, suite à la fermeture de l'école maternelle, est menée. La réhabilitation des locaux de la mairie est actée en décembre 2017 et intègre le déménagement de la salle associative.

Le 22 septembre 2020, le conseil vote le réaménagement de l'ancienne gare en logement locatif, dans l'intérêt financier de la commune. L'architecte Alain Motto est choisi pour déposer le Permis de Construire et nous exécuter les plans d'aménagement. Les travaux, supervisés par la commune, débutent en janvier 2022 et s'achèvent en septembre.

Le logement est loué depuis le 01 octobre 2022.



**Tout au long de son existence, la gare a su se réinventer et garder son architecture intacte, garant de l'histoire de notre village, elle fait partie de notre patrimoine.**

## Bientôt un nouveau site internet

Notre site actuel devient obsolète. Ce site avait vu le jour en 2014 suite à la création de la Communauté de Communes du Nord Champenois en 2013, composée de 12 communes : Bermericourt, Brimont, Cauroy-les-Hermonville, Cormicy, Courcy, Hermonville, Loivre, Merfy, Pouillon, Saint Thierry, Thil et Villers-Franqueux.

Depuis janvier 2017, cette intercommunalité a disparu pour laisser la place à la Communauté Urbaine du Grand Reims. Notre site n'a plus la même visibilité et sa technologie n'est plus mise à jour. C'est pourquoi le conseil municipal a décidé de redynamiser notre outil de communication. Un nouveau site va voir le jour en 2023, avec un logo représentatif de notre commune.

## Toiture de L'église

Dans le cadre de l'entretien de son patrimoine, auquel la commune est très attachée, il sera procédé à la réfection partielle de la toiture de l'église en 2023.

Les travaux consisteront au changement des ardoises et de la zinguerie au niveau de la nef principalement. Pour rappel, le clocher a été refait en 2008 après avoir pris la foudre.

Des demandes de subventions seront faites début d'année 2023 pour palier au financement de ces travaux. Un fonds de concours de 20.000 € de la Communauté Urbaine du Grand Reims est déjà acquis. De plus une souscription via la Fondation du Patrimoine sera mise en place. Nous vous informerons des modalités prochainement.



## Relais Petite Enfance (R.P.E.)

**Le Relais Petite Enfance (R.P.E.) du territoire Nord Rémois : c'est quoi ?**



La commune de Villers-Franqueux, où se situe le relais, propose les services suivants dans la cour de la mairie :

Les parents peuvent trouver des informations sur les modes de garde du territoire, sur l'embauche, et leur rôle de parents employeurs.

Les enfants profitent d'ateliers dédiés, de moments d'éveil, de jeux, de partage.

Les professionnels ont la possibilité de se retrouver pour échanger, s'engager dans des actions de professionnalisation, s'enrichir des pratiques des unes et des autres.

Un seul contact pour toutes vos questions :

03 26 61 54 34 ou ramnordremois51@orange.fr ou encore sur place 1, Grand rue à Villers-Franqueux.

Service gratuit d'informations, d'animations et de ressources pour les parents, leurs enfants, et les professionnels de la garde à domicile.



- **CCAS**

Pour l'année 2022, le CCAS a de nouveau fait le choix de distribuer des colis à nos aînés, compte tenu du contexte sanitaire.

- **Pâques 16 avril**

Des activités et jeux imaginés par le lapin de Pâques et son équipe, étaient proposés aux petits chasseurs de chocolat du village.



Ils en ont profité pour repartir dans leur chaumière avec un chocolat apporté par le lapin mais commandé par le comité des fêtes.



- **08 mai : Fête de l'armistice 1945**

Dépôt d'une gerbe au monument aux Morts par Monsieur le Maire et les conseillers avec la participation de la fanfare "La Pouillonnaise", suivi du verre de l'amitié.



## • Brocante : 05 juin

Les courageux exposants ont bravé les orages lors de notre reprise de brocante suite aux deux années de restrictions sanitaires. Malgré le café offert par le comité des fêtes pour se réchauffer, la brocante s'est terminée très tôt.



## • Cirque : 15 juin



L'Incroyable, l'Inimaginable, l'Époustouflant chapiteau de « l'international Circus » s'est installé sur la place de notre village.

Jongleurs, acrobates, trapézistes et clowns ont émerveillé les petits comme les grands lors de leurs numéros mirobolants.



## • Concert de gospel : 26 juin

Pour donner suite à la cérémonie d'inauguration des vitraux de l'église en mai 2021, un concert de Gospel a été donné au sein de l'église Saint Theodulphe de Villers Franqueux, le 26 juin 2022. Le groupe de Gospel rémois "The Flames Gospel Choir" composé de 23 membres : choristes, chanteuses & chanteurs, accompagnées de Guitare classique et clavier.



Le 1er acte était composé d'un répertoire variété, jazz, gospel.... , entrecoupé d'une pause en pleine air avec une haie d'honneurs couverte d'applaudissement du public de 7 à 77 ans

Le second acte a permis à l'auditoire d'écouter des chants éclectiques et de qualité puis de donner le la voie et « taper des mains » dans cette chaleureuse ambiance.

## • Apéro pique-nique : 13 juillet

Partage et ambiance conviviale étaient au rendez-vous lors de notre soirée du 13 juillet. Après un apéritif offert par le comité des fêtes et un repas partagé, ce moment amical s'est clôturé par une retraite aux flambeaux où les enfants munis de lampions ont défilé dans les rues du village.

## • Cérémonie du 14 juillet

A l'occasion de la fête nationale, rendez-vous devant le monument aux morts avec la fanfare de Pouillon "La Pouillonnaise", sous l'oeil attentif des enfants.



## • Fête patronale : 03, 04 & 05 septembre

Le samedi, les visiteurs ont été rechargés par des reprises « Jazz Manouche » du groupe « Les doigts dans la R'priz ».



Un dimanche radieux grâce au groupe « Djumbé avec Amdy Seck (ACAO) » qui a su enchanté nos oreilles avec leur musique percutante.



Des animations et jeux ont été proposés par le comité des fêtes dont le fameux panier garni.

### Retour sur le quizz proposé le dimanche après-midi.

- Dans quelle région de France les créateurs d'Astérix, ont-ils établi leur célèbre village ? • Champagne • **Bretagne** • Alsace
- Quel symbole figure sur les panneaux village fleuri ? • Etoile • Arrosoir • **Fleur**
- Combien de symboles pour Villers Franqueux ? • **1 fleur**
- Voici de curieux noms de villages, lequel n'est pas situé dans la Marne ? • Trécon • **Gland** • Saint Amand sur Fion • Heiltz le Maurupt
- Quel est le nombre de panneaux stop dans le village ? • 5 • 6 • 7 • **en fait il y en a 10**
- Combien Villers-Franqueux compte d'habitants selon le recensement de 2011 ? • **319** • 297 • 281
- A combien d'habitants était estimée la population de 1900 ? • **328** • 270 • 484
- Quelle est l'année de rénovation du monument aux morts ? • 2014 • **2015** • 2016
- Quelles sont les altitudes mini et maxi du village ? • **85 – 190** • 75 – 213 • 50 – 85
- Quel événement a marqué l'histoire du village en 1842 ? • Une coulée de boue • **un incendie** • une épidémie
- Quel est le montant des dépenses de fonctionnement de la commune (réalisé 2021 en euros) ? • 152 327 • 195 331 • **172 636**
- Quel est le nom de l'église du village ? • **Saint Théodulpe** • Saint Sauveur • Saint Hilaire
- Combien de mariages ont été célébrés dans notre commune en 2021 ? • aucun • **3** • 5
- Voici les noms de plusieurs lieux dits de la commune, lequel n'existe pas ?  
• Le village • Les chevreux • La fourne des loups • **Les haies** • Les mesures • Les queux
- En quelle année le tour de France est-il récemment passé à Villers Franqueux ? • **2014** • 2015 • 2016
- En quelle année le dernier service CBR a-t-il desservi la gare de Villers Franqueux ? • 1920 • **1933** • 1948
- Quelle famille a construit le château de Toussicourt au 18<sup>e</sup> siècle ? • Les propriétaires actuels • **La famille Cliquot** • La famille Krug
- Un établissement pour enfants et adolescents handicapés est actuellement implanté à Villers Franqueux. Durant la guerre un autre établissement sanitaire existait :  
• une maternité • un hôpital • **un sanatorium**
- Comment est alimenté le lavoir rue de la saussaie ? • Ruisseau de Rabassa • **une source** • Ruisseau des Merlivats
- Le territoire communal comprend des surfaces de différentes cultures : (Les numérotés de 1 (plus petite superficie) à 5 (plus grande superficie))  
**1 Vergers (2 ha environ) 4 Champs (230 ha) 2 Vignes (13 ha) 3 Forêts (33 ha)**  
Question subsidiaire : quelle est la surface globale du territoire communal (en hectares) ? **329 ha**

La fête s'est poursuivie le lundi pour les enfants qui ont reçu des tickets de manèges et un sachet de bonbons offerts par le comité des fêtes.



## • Halloween - 29 octobre

Les jolis affreux petits monstres du village ont profité d'un après-midi ensorcelé pour récolter toutes les friandises des habitants ou leur jeter un sort. N'ayant pas assez expérimentés leur magie, les petits monstres ont participé à un séminaire de sorcellerie où activités et goûter leur ont été proposés.



Merci aux habitants du village qui ont osé défier les monstres avec leur gentillesse et gourmandises.



## • 11 novembre : Armistice

Après avoir déposé une gerbe auprès du monument aux Morts, Monsieur le Maire a fait la lecture de la lettre de M. Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Mme Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire ».

Cette cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié.



## • Décoration du village pour les fêtes : 03 décembre

Le 03 décembre, mise en place des décorations de Noël avec de nouvelles créations ainsi qu'une nouvelle disposition. Un petit train est apparu près de la mairie, déposé par Lauriane et Adrien.

Merci pour cette très belle création.

*Le conseil municipal tient également à remercier les membres du comité des fêtes et les bénévoles qui ont bravé le froid pour aider à la mise en place ainsi que pour leur implication dans la vie du village.*



## • Noël des enfants : 09 décembre



Au cours de son périple, le Père-Noël s'est arrêté dans notre village, à bord de sa voiture de collection, pour poser avec les enfants.

Cette rencontre a été suivie d'un spectacle musical proposé par la commune de Pouillon. Nos petits lutins ont ainsi dansé avec une ribambelle de personnages issus de leurs dessins animés. Un goûter et une distribution de chocolats ont clôturé cette soirée.



# Nouveaux habitants

M. FORTIN

La liste des nouveaux habitants est incomplète. Seules figurent les personnes qui se sont présentées en mairie.

## Etat civil

### Mariage

DANNEAUX Vincent & METIER Magalie

le 23 juillet 2022

### Naissances

DIZIER Cléa

le 18 novembre 2022

TROGUTI Inès

le 15 avril 2022

### Décès

DEMEN Marie Françoise

le 02 avril 2022

## Infos utiles

### City pocket devient Panneau Pocket



La Mairie a mise en place depuis quelques années un moyen de communication numérique pour les informations cruciales:

**CiTy Pocket est remplacé par PANNEAU POCKET**

Pour informer et vous alerter

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette, PC en recherchant PanneauPocket sur AppStore ou PlayStore.

Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le coeur situé à côté de son nom.

Pas besoin de créer un compte. Connectez vous

## Services

- **Pizza Wil** tous les mercredis soir sur la place du village. (06 63 57 96 05)
- **Paëlla Gourmande** le 4<sup>e</sup> vendredi de chaque mois place du village. (06 65 78 29 92)
- **Marché "Arts & Terroirs"** 3<sup>e</sup> dimanche de chaque mois parking « Champagne Charles Heston »
- Association Le Cercle de l'amitié **cours de YOGA** renseignements: lecercledelamitie51220@gmail.com
- Association **Planta Do Pé Capoeira**. (06 03 86 83 54)
- **L'esquisse CREATIV** Atelier d'arts plastiques pour les enfants. (06 02 35 15 09 ou 03 26 61 51 38)

## Accueil Mairie & C.C.A.S.

1, Grande-Rue - 51220 VILLERS-FRANQUEUX

Tél. 03.26.61.51.61

courriel : mairiedevillersfranqueux@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.villers-franqueux.fr>

La secrétaire de Mairie, Mme Françoise AVOINE

vous accueille aux heures d'ouverture au public :

lundi et mercredi de 17h30 à 19 h

et le jeudi de 11 h à 12 h

## Accueil Communauté Urbaine du Grand Reims (Pôle de proximité du Nord Champenois)

2, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

51220 Cauroy-lès-Hermonville

Accueil Tél. 03.26.97.76.80

Service Général Tél. 03.26.97.76.85

Scolaire & Périscolaire Tél. 03.26.61.34.72

Transport scolaire Tél. 03.26.97.76.80

Eau & assainissement Tél. 03.26.61.04.86

Urbanisme Tél. 03.26.97.76.82



Rédacteur en chef : Eric MALTOT.

Rédaction : Corinne FOURQUIN ; Madeleine LE DROGO ; David ROSTEIN ; Christophe GEANCY ; Rémy THIRIET ; Aline & Jean-Philippe BERTRAND ; Hélène GILLET

Imprimé par: Repricolor - janvier 2023